



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 58229

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur l'impact de la proposition de loi encadrant les stages pour le secteur du numérique. Le secteur du numérique est un secteur prévoyant 35 000 embauches pour cette année, les stages sont donc extrêmement importants. En effet, les stages permettent de faire connaître ce secteur et d'attirer les jeunes tout en permettant une véritable formation. Alors que la loi Cherpion de 2011 proposait un cadre clair et précis pour ces stages, la nouvelle proposition de loi laisse très peu de chance aux étudiants pour valoriser leur formation et cela dans un cadre totalement contre-productif pour les entrepreneurs. La limitation des stages dans la durée va venir empêcher le suivi de projet sur le long terme alors que le plafonnement du nombre de stagiaires va s'avérer lourd en conséquence pour les « start-ups » qui sont aujourd'hui très dépendantes des stagiaires. Il demande donc au Gouvernement les dispositions prévues pour clarifier la situation du secteur numérique, secteur porteur d'embauches en France.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58229

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5116

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)